



Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: programme ou plan de formation innovant dans un domaine donné

Type de pratique: pratique prometteuse

Pays: Belgique

Avril 2014

Intitulé de la pratique	Formation à la direction et à la gestion
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>En Belgique, un cours et un coaching en matière de gestion de projets à l'intention des juges, des procureurs et des membres du personnel judiciaire ont été mis en place pour encourager une coopération renforcée et un meilleur échange d'informations entre les membres de la magistrature et leur personnel. Après avoir été formés aux techniques de gestion de projets, les participants bénéficient d'un coaching personnalisé afin de fixer leurs objectifs et d'élaborer leur propre plan de gestion des projets. Après quelques mois de travail pratique consacrés au plan de gestion des projets, les participants présentent, dans le cadre d'un forum, les projets qui sont destinés à devenir de nouvelles références à titre de bonnes pratiques. L'objectif ultime de ce cours est de rendre le système judiciaire plus efficace grâce à de meilleures procédures et à des outils de gestion bien adaptés.</p>
<i>Coordonnées de l'institution</i>	<p>Institut de formation judiciaire (IFJ) Avenue Louise, 54 1050 Bruxelles Belgique Téléphone: + 32 2 518 49 49</p>

	<p>Fax: + 32 2 518 49 79</p> <p>Courriel: info@igo-ifj.be</p> <p>Site internet: http://www.igo-ifj.be.</p>
<p><i>Autres commentaires</i></p>	<p>Cette pratique belge est une PRATIQUE PROMETTEUSE en plein développement. Ce type d'activités est susceptible de connaître une croissance exponentielle au cours des prochaines années.</p>

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les bonnes pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)